

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 11 janvier 2021 à 19h30, par vidéo conférence, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2021-01-01

Ordre du jour.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2021-01-02

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil.

2021-01-03

Droit de passage 1000 km du grand défi Pierre Lavoie

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que le Conseil municipal accorde un droit de passage pour le 1000 km du grand défi Pierre Lavoie prévu du 17 au 20 juin 2021.

2021-01-04

Collation Santé Portneuf

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le Conseil municipal accorde une aide financière de 740 \$ au projet Collation santé Portneuf pour 2021

Avis de motion du Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations.

Avis de motion est donné par Mme Carmen Marquis que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations sera adopté.

2021-01-05

Adoption du projet de Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations.

Il est proposé par Mme Julie Quintin
et unanimement résolu :

Que le projet de Règlement numéro URB-01.02 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 concernant la carte des grandes affectations du territoire et les activités préconisées à l'intérieur de certaines affectations soit adopté.

Avis de motion du Règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9.

Avis de motion est donné par Mme Carmen Marquis que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9 sera adopté.

2021-01-06

Adoption du premier projet de règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que le premier projet de règlement numéro URB-05.08 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin d'agrandir la zone mixte M-2 et de créer une nouvelle zone récréative Rec-9 soit adopté.

2021-01-07

Taxe 9 1 1 sur les services téléphoniques

Attendu que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec créée conformément à la Loi sur la fiscalité municipale doit faire remise de la taxe mensuelle imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement de leur centre d'urgence 9-1-1;

Attendu que les services de réponse au 9-1-1 seront désormais assurés pour la Municipalité par un nouveau fournisseur à compter du 3 mars 2021 et que la remise de la taxe est effectuée deux mois après qu'elle ait été imposée, l'ancien fournisseur devant toutefois être payé jusqu'à la date de cessation de services avec la taxe perçue pour cette période ;

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de désormais verser pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues au Groupe CLR, dont le siège social est situé au 1993, avenue Champlain, Shawinigan (Qc) G9N 2L3, la présente ayant un effet libérateur pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 30 jours au préalable de tout changement d'instructions, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité et au fournisseur de service des sommes ainsi versées, et ;

Que l'Agence soit autorisée à faire remise de la taxe aux fournisseurs du service 9-1-1 (actuel et nouveau) conformément au préambule de la présente, pour le mois complet, avec le décalage de remise.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 11 janvier 2021, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 298 575,13 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2021-01-08

Comptes à payer – Décembre 2020

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
WAJAX (GENERATRICE DRUMMOND)	9154	2 000.00 \$
GIRARD, CAROLINE	9155	50.93 \$
VINCENT L. DOSTIE	9156	175.37 \$
LES ENTREPRISES A.MASSICOTTE	9157	510.01 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	9158	1 480.88 \$
FLEURIBULLE	9159	68.94 \$
MUTUELLE DES MUNICIPALITES	9160	100.00 \$
LEPINE, DENY	9161	114.50 \$
PAX EXCAVATION	9162	152 877.24 \$
AGI LTEE	9163	139.14 \$
CAPSA	9164	803.67 \$
CORBO PUBLICITE (PARCOURS MISE EN FORME)	9165	1 263.58 \$
DERY TELECOM	9166	48.87 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	9167	827.84 \$
FERME REINE DES PRES	9168	50.00 \$
GIRARD, ALEX	9169	318.27 \$
GOULET, ALAIN	9170	104.94 \$
GROUPE CLR	9171	274.79 \$
ICO TECHNOLOGIE	9172	180.78 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	9173	82.78 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	9174	480.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	9175	428.86 \$
ANNULE	9176	0.00 \$
ALIMENTATION DUSABLON	9177	987.36 \$
MATERIAUX AUDET	9178	310.92 \$
LES ENTREPRISES JOVANY	9179	24 738.58 \$
MRC PORTNEUF	9180	1 775.47 \$
PERRON, MARIO	9181	100.00 \$
PG SOLUTIONS	9182	529.11 \$
PHIL ENTREPRISES	9183	4 599.58 \$
POULLAILLER PORT'ŒUF	9184	45.00 \$
REGIE REGIONALE	9185	161.49 \$
ANNULE	9186	0.00 \$
SCIAGE DE BETON GRAVEL	9187	1 163.55 \$
TRAVAIL&LOISIR	9188	587.52 \$
CLOUTIER, DAVID	9189	60.00 \$
PG SOLUTIONS	9190	11 545.81 \$
COMAQ	9191	609.37 \$
L'HARCHE DE KATHLEEN	9192	1 200.00 \$

ULTIMA ASSURANCE	9193	23 047.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	9194	2.30 \$
VILLE DONNACONA	9195	20.00 \$
XEROS CANADA	9196	544.77 \$
	DAS Prov.	5 411.38 \$
	DAS Fed.	2 185.00 \$
	TéluS	876.42 \$
	ADT	213.94 \$
	Hydro Québec	8 597.88 \$
	Eko	550.56 \$
	Visa	325.40 \$
	REER	1 488.68 \$
	Salaire	9 064.12 \$
	TOTAL:	263 122.60 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2021-01-09

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h30

Deny Lépine,
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »